

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Dettes du National-Foot : le chef du gouvernement se saisit du dossier

Willy NDONG
Libreville/ Gabon

LA Commission d'évaluation de la dette des championnats nationaux de football masculin et féminin a remis le jeudi 14 décembre 2023 au ministre des Sports, André-Jacques Augand, les conclusions de ses travaux. Il ressort du dit rapport que la dette du National-Foot éditions 2021-2022-2023 s'élève à trois milliards 760 millions 727 mille 830 francs. Dans la foulée, le chef du département ministériel des Sports avait fait savoir à l'opinion nationale que « ce rapport serait remis au président du CTRI, chef de l'État, le général Brice Clotaire Oligui Nguema et au Premier ministre, chef du gouvernement de la Transition, Raymond Ndong Sima ».

nion nationale que " ce rapport serait remis au président du CTRI, chef de l'État, le général Brice Clotaire Oligui Nguema et au Premier ministre, chef du gouvernement de la Transition, Raymond Ndong Sima". C'est désormais chose faite ! Lundi dernier, soit quatre jours seulement après avoir reçu ledit rapport, le ministre des Sports s'est longuement entretenu de la question avec le chef du gouvernement de la Transition, Raymond Ndong Sima. À l'ordre du jour donc, la remise officielle du rapport de la Commission d'évaluation de la dette des joueurs et acteurs du football. Très attentif à cette question, le Premier ministre a demandé au ministre des Sports de présenter au prochain Conseil interministériel, puis au Conseil des ministres ce dossier afin qu'une solution définitive et rapide soit trouvée à cette question récurrente de la dette du National-Foot. Actuellement, apprend-on, les équipes du ministre Augand s'activent à ce que ce dossier soit prêt lors du prochain Conseil interministériel.



Photo: DR

Le ministre des Sports a remis au Premier ministre le rapport de la Commission d'évaluation de la dette du National-Foot.

MINISTERE DU TRANSPORT, DE LA MARINE MARCHANDE ET DE LA MER

TRANS'URB

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Date de lancement : Mercredi 20 décembre 2023
Appel d'offres : N°01/AOO/TRANS'URB/TRAVAUX/2023
Nom du projet : Travaux de construction de la barrière
Source de financement : Etat gabonais

1. OBJE

La société TRANS'URB lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction de la barrière du site TRANS'URB de Ntoum.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible : travaux de construction de la barrière du site TRANS'URB de Ntoum.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 FCFA. Ce montant est de 100 000 FCFA pour la PME disposant de l'agrément PME.

Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à la même adresse :

TRANS'URB
Immeuble DIAMANT 2
(derrière Le Casino CROISSETTE)
BP : 1414 Libreville/GABON
Tél : 066 39 14 68
E-mail : TRANS'URBGABON@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le jeudi 11 janvier 2024 à 9 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant au plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, **le jeudi 11 janvier 2024 à 10 heures dans la salle de réunion de TRANS'URB sise au 6ème étage de l'Immeuble DIAMANT 2.**

Le Directeur Général de la Société



Michel ASSOUME NZOGHE

Le Directeur Général des Marchés



Commissaire Général Sylvie NGUEMBHYT